

Inscription obligatoire par courriel ou envoi postal avant le 21 octobre 2019

Mme Karine BOUHIER
43 place Charles de Gaulle
Bât. E9
TSA 81100 - 86073 Poitiers cedex 09
05.49.45.47.70
karine.bouhier@univ-poitiers.fr

Modalités et frais d'inscription :

- 80 euros
- Gratuit pour les étudiants et universitaires

Colloque ouvert à la formation continue des professionnels

*Possibilité de stationner à proximité au parking souterrain
Notre Dame Place du Marché, 4 voie André Malraux*

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL, GARDIEN DES LIBERTÉS ?

COLLOQUE

Direction scientifique :
Samy BENZINA, Professeur à l'Université de Poitiers
Organisé par l'Institut de droit public (IDP-EA 2623)

Inscription obligatoire



Vendredi 25 octobre 2019

Faculté de Droit et des Sciences sociales
43, place Charles de Gaulle

Amphi Hardoin



Colloque ouvert à la formation continue
des professionnels

PROGRAMME

Vendredi 25 octobre 2019

08h45 - Accueil des participants

09h15 - Allocutions d'ouverture

09h30-10h00 - Rapport introductif

Dominique ROUSSEAU, Professeur émérite à l'École de droit de la Sorbonne

I - LES MÉTHODES DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL ET LES LIBERTÉS

sous la présidence de **Dominique ROUSSEAU**, Professeur émérite à l'École de droit de la Sorbonne

10h00 - L'indépendance du Conseil constitutionnel et les libertés

Xavier MAGNON, Professeur à Aix-Marseille Université

10h20 - La contrainte du temps et les libertés

Charles-Édouard SENAC, Professeur à l'Université de Bordeaux

Débats et pause

11h20 - Le contrôle abstrait et les libertés

Ariane VIDAL-NAQUET, Professeure à Aix-Marseille Université

11h40 - Le contrôle de proportionnalité et les libertés

Mathilde HEITZMANN-PATIN, Professeur à l'Université du Mans

Débats

12h30 - Pause déjeuner

PROGRAMME

Vendredi 25 octobre 2019

II - LA JURISPRUDENCE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL ET LES LIBERTÉS

sous la présidence d'**Olivier BEAUD**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas Paris II

14h00 - L'intérêt général et les libertés

Pierre DE MONTALIVET, Professeur à l'Université Paris-Est Créteil (UPEC)

14h20 - Le Conseil constitutionnel, le juge ordinaire et les libertés

Mathieu DISANT, Professeur à l'Université de Saint-Étienne

14h40 - Le Conseil constitutionnel et l'état d'urgence

Olivier BEAUD, Professeur à l'Université Panthéon-Assas Paris II

Débats et pause

16h00 - Le Conseil constitutionnel et les libertés économiques

Arnaud SÉE, Professeur à l'Université Paris Nanterre

16h20 - Les effets des décisions du Conseil constitutionnel et les libertés

Samy BENZINA, Professeur à l'Université de Poitiers

Débats

17h00 - 17h30 - Rapport conclusif

Guillaume DRAGO, Professeur à l'Université Panthéon-Assas Paris II

17h30 - Cocktail de clôture